

Intervention de Pierre-Yves BOURNAZEL, porte-parole d'Alain Juppé. SPORSORA

Le sondage que SPORSORA rend public rappelle fort opportunément l'importance que les français attachent au développement et à la place du sport et à son importance dans la construction de notre identité commune.

Cette place doit être plus grande encore.

La France doit devenir une très grande nation sportive.

Telle est la volonté politique qu'Alain Juppé m'a demandé, en son nom, d'exprimer devant vous.

Le sport ne saurait être réduit à une seule dimension. Il est un vecteur d'éducation, d'apprentissage du vivre ensemble et du respect de l'autre mais aussi un formidable moyen d'expression et d'accomplissement individuels.

Il est spectacle et activité économique mais aussi il est le fait aussi de millions de bénévoles associatifs qui font vivre les clubs et rendent sa pratique ouverte au plus grand nombre.

Il permet tant de s'accomplir que de se dépasser, dès lors que l'on veille à son intégrité et à sa sincérité.

Or depuis quelques années la place du sport en France n'évolue que lentement et ses résultats ne progressent qu'insuffisamment d'une olympiade à l'autre.

Il nous faut faire évoluer notre modèle sportif, en en conservant les fondements que sont l'unité et la solidarité entre le sport professionnel et le sport amateur, ainsi que le socle associatif de la pratique sportive.

Notre nouvelle ambition sportive doit s'appuyer sur une plus grande responsabilité confiée au mouvement sportif, trop longtemps placé dans l'ombre des structures étatiques, sur la défense des valeurs éthiques du sport, en renforçant l'Etat dans ses fonctions régulatrices, et sur la reconnaissance de la dimension économique du sport, pour lui redonner des marges de compétitivité.

.

L'Etat doit assurer une régulation forte et notamment éthique de l'activité sportive en s'appuyant naturellement sur le mouvement sportif qui bénéficie d'une délégation de service public exercée par les fédérations.

De leur côté, les collectivités territoriales assument un rôle essentiel en matière d'équipements sportifs du pays ainsi que par le soutien financier qu'elles apportent aux associations locales, aux comités départementaux et aux comités ou ligues régionaux.

Le mouvement sportif doit, plus que jamais, en responsabilité, jouer un rôle renforcé en matière de développement de la pratique sportive, à tous niveaux.

Depuis quelques années, il est dommageable que le sport soit devenu une variable d'ajustement budgétaire des politiques publiques.

La politique sportive qu'Alain Juppé souhaite mettre en œuvre est articulée autour de cinq objectifs principaux :

- Développer la pratique sportive pour tous et notamment la pratique féminine, en confortant la place des clubs associatifs et le rôle éducatif du sport. Une attention toute particulière sera portée au développement de la pratique handisport. Le renforcement de la place du sport à l'école, en tant que discipline, et la création de filières scolaires adaptées aux métiers du sport et aux besoins de son économie seront soutenus
- Développer le sport, dans le respect de ses valeurs éthiques, en redéfinissant les rôles respectifs du mouvement sportif, qui doit se voir confier davantage de responsabilités, des collectivités publiques, et de l'Etat qui doit agir au niveau pertinent pour le sport, c'est à dire au niveau interministériel sans réduire le sport à telle ou telle dimension.
- Faire du sport un véritable outil de santé publique, financé et reconnu comme tel.
- Reconnaître le sport professionnel comme une activité économique à part entière, qui doit redevenir économiquement compétitive, sans rompre son lien de solidarité avec le sport amateur. Le statut des ligues doit évoluer pour qu'elles puissent agir avec efficacité au développement des championnats dont elles ont la responsabilité.
- Faire du sport un outil de rayonnement de notre pays. La candidature de Paris aux jeux olympiques et paralympiques de 2024 sera soutenue avec enthousiasme et conviction. Les Jeux Olympiques et paralympiques doivent être une opportunité de mobilisation, d'engagement et de formation pour une génération entière qui aujourd'hui âgée de 10 ans vivra de façon active les Jeux à l'âge de 20 ans, un accélérateur d'intégration des personnes souffrant d'un handicap, un facteur de croissance économique et d'emploi.

Dès l'annonce de sa candidature Alain Juppé à un mis en place un groupe de réflexion sur les politiques sportives que Jean-François Vilotte, que je salue dans la salle, a animé.

Alain Juppé développera et présentera avec précision la politique sportive dont il a l'ambition pour notre pays, articulée autour des axes que j'ai eu le plaisir de vous présenter.

.